

de pouvoir approuver le projet d'amendement de l'honorable représentant de Labelle (M. Bourassa).

M. GEARY: Puis-je poser une question à celui qui a proposé la motion? Il conseille de renvoyer le bill au comité des projets de loi d'intérêt particulier. Que peut faire ce comité? Qu'obtiendrons-nous en lui renvoyant le bill à l'étude?

M. BOURASSA: M'est-il permis de répondre, monsieur l'Orateur?

M. L'ORATEUR: Avec l'assentiment de la Chambre.

M. BOURASSA: J'ai recours à ce moyen, parce qu'il me semble le seul qui puisse produire des résultats. Si nous renvoyons le bill à un nouvel examen en comité plénier de la Chambre, nous ne ferions que répéter toute la discussion d'hier soir. Mais, sauf erreur, le comité permanent pourrait convoquer de nouveaux témoins. L'une des raisons qui me portent à demander le renvoi du projet de loi à un nouvel examen est que les tribunaux de justice ne pourraient accepter le témoignage produit.

M. GEARY: Que rapportera aux enfants le renvoi du bill au comité?

M. BOURASSA: Plusieurs projets de loi sont dans le même cas. Mais, supposons que le comité, à propos de l'un de ces bills où des enfants sont intéressés fasse établir la jurisprudence et demande au ministère de la Justice et peut-être à d'autres des opinions juridiques soigneusement étudiées pour déterminer si le Parlement peut agir en vue d'assurer le sort des enfants.

M. ADSHEAD: Nous sommes à étudier un tel cas, à l'heure actuelle.

M. BOURASSA: Oui et il y en a d'autres. Il y a la question des enfants, il y a la question de la preuve et, en outre, il y a la question très considérable du principe dont j'ai parlé dans mes observations antérieures sur le sujet.

M. N. M. YOUNG (Toronto-Nord-Est): Il me sera peut-être permis de dire un mot ou deux au sujet du bill à l'étude, vu que j'en suis le parrain. On a tenté de diminuer l'importance du témoignage produit. Il y a telle chose, en jurisprudence, que le *res ipsa loquitur*: la chose parle par elle-même. Cet homme avait une maladie vénérienne; personne ne niera que ce soit un motif de divorce. Quant aux enfants, que le Parlement ait ou non la compétence pour assurer leur sort, dans la province où demeure la requérante, un tribunal peut décider qui aura la garde des enfants et des institutions pourront en pren-

[L'hon. M. Marcell.]

dre soin si les parents sont incapables. Il ne nous sied guère, à mon humble avis, d'accorder à une pétitionnaire plus qu'elle ne demande. Dans le cas qui nous occupe, la requérante ne demande rien en ce qui regarde les enfants et j'assume la responsabilité d'affirmer que les institutions de l'Ontario offriront une protection suffisante aux enfants, soit à la demande, soit en dépit de leurs parents.

M. GEARY: Je me demande si le ministre de la Justice serait disposé à formuler son opinion quant à la question de savoir si le Parlement a la juridiction voulue pour statuer sur le sort des enfants.

L'hon. M. LAPOINTE: Du tout. Relativement à une autre cause, j'ai déjà déclaré qu'il ne possède pas, à mon avis, de compétence dans l'espèce. Cette question relève exclusivement du domaine provincial.

M. WOODSWORTH: Mais le divorce pourrait être refusé à cause de la situation des enfants.

L'hon. M. LAPOINTE: Le Parlement, cela va de soi, a le droit de refuser le divorce pour cette raison-ci ou pour toute autre raison.

(L'amendement de M. Bourassa mis aux voix n'est pas adopté.)

Ont voté pour:

MM.	MM.
Beaubien,	Laflamme,
Benoit,	Langlois,
Bettez,	Lapierre,
Bird,	Lapointe,
Blanchard,	Letellier,
Boucher,	MacLean (Prince),
Bou langer,	McIntosh,
Bourassa,	McKenzie,
Bourgeois,	McMillan,
Bowman,	Marcell,
Cannon,	Mercier (Outremont),
Cardin,	Mercier (Saint-Henri),
Casgrain,	Morin (Bagot),
Desaulniers,	Morri ssy,
Deslauriers,	Perras,
Dionne,	Pouliot,
Dubuc,	Power,
Dussault,	Rinfret,
Evans,	Roberge,
Fiset (sir Eugène),	St-Père,
Foster,	Sanderson,
Gervais,	Séguin,
Girouard,	Sylvestre,
Howard,	Tobin,
Jenkins,	Veniot,
Lacombe,	Verville,
Lacroix,	Woodsworth.—54.

Ont voté contre:

Mlle Macphail.	
MM.	MM.
Adshead,	Barber,
Anderson (Toronto),	Bell (Saint-Jean),
Anderson (Halton),	Bothwell,
Arthurs,	Bowen,
Bancroft,	Brown,